

CORRESPONDANCE

Nous recevons de Mlle van Eeghen la lettre suivante :

Madame la directrice,

J'ai été très étonnée de lire dans le numéro du 28 septembre de La Française, dans votre article sur la Réception des Associations féminines et féministes internationales par M. Benès, que vous mettez un point d'interrogation après le nombre de 40 millions de femmes, que je disais représenter.

Je parlais comme présidente en fonction du Comité Consultatif féminin pour la Nationalité, qui comprend cinq organisations internationales, dont le Conseil International des Femmes à lui seul compte 40 millions de membres.

Je n'ai nullement repris la thèse de Miss MacMillan, mais j'ai dit que le Comité Consultatif, qui représente 45 millions de femmes, a donné sa pleine adhésion aux deux Traités de Montevideo. En effet, les cinq organisations constituantes ont passé des résolutions à cet effet.

Quant au Président M. Benès, sa sympathie était certainement pour les vues du Comité Consultatif, puisque la Tchécoslovaquie s'est nettement déclarée dans la première Commission de l'Assemblée en faveur de l'égalité des deux sexes.

Je vous prie instamment, Madame, de publier cette lettre dans le prochain numéro de La Française, car je ne puis accepter ce point d'interrogation, qui paraît mettre en doute ce que j'ai dit.

Je vous prie d'agréer, Madame, avec mes remerciements anticipés, l'expression de mes sentiments très distingués.

LOUISE C. A. VAN EEGHEN.
Présidente en fonction du Comité Consultatif pour la Nationalité.

Mlle van Eeghen nous permettra de lui dire que sa lettre ne nous convainct pas et que même si nous avons pu mal interpréter sa communication, nous pouvons lui affirmer que parlant après la déléguée ouvrière, laquelle faisait au traité de Montevideo certaines réserves qui furent retenues dans le vœu adopté par l'Assemblée, elle semblait soutenir elle-même une thèse opposée. Quant au nombre de femmes que Mlle van Eeghen déclara représenter, si nous avons fait des réserves, c'est que de plus en plus, à Genève, certaines personnalités croient pouvoir parler au nom de toutes les organisations nationales, sans les avoir consultées et parfois même sans tenir compte des résolutions adoptées par leurs congrès internationaux. En vérité, dans le cas présent nous sommes bien certaines que tous les Conseils Nationaux ne donnent pas sans réserve « leur pleine adhésion aux deux traités de Montevideo ».

Ceci dit, nous savons avec quel dévouement Mlle van Eeghen sert la cause féministe et sa personnalité doit rester complètement en dehors de la discussion de principe que visait seul le compte rendu de la réception des Associations.

C. Brunschvicg

n. 463 - 12 oct. 1935